

**CIRCULAIRE N°19bis/ 2024 – 22 février 2024**

**Objet :** Congrès national des DDEN à Montpellier (du vendredi 31 mai au dimanche 2 juin)  
INSCRIPTIONS AU CONGRÈS

**DESTINATAIRES : Responsables des Unions - Conseillers fédéraux**

Chères et chers collègues DDEN

Dans la circulaire 25/2023 du 6 juin 2023, nous vous annonçons les dates définitives du Congrès.

Le congrès se déroulera de la fin d'après-midi (vers 17h), du vendredi 31 mai jusqu'au dimanche 2 juin, 12h. Il se tiendra dans l'ancienne mairie de Montpellier et avec des séances à la Mairie et au Conseil Départemental.

Accueil du congrès à partir de 14h00.

**Pour s'inscrire au congrès de Montpellier, voici le formulaire d'inscription ci-dessous.**



<http://tinyurl.com/CONGRES-DDEN-MONTPELLIER2>

**Important : Vous avez jusqu'au 15 mars** pour vous inscrire en utilisant le lien  
**Il est impératif de répondre avant le 15 mars**  
**pour permettre de faire les réservations d'hébergement et de restauration.**  
**Le site avec ce lien sera fermé après cette date.**  
**Merci de votre compréhension**

Participation des Unions : 1 délégué mandaté par Union

Les Unions des départements marins participeront au Congrès national en visioconférence pour des problèmes afférents au coût. (Décision du Bureau Fédéral)

Auditeur libre (l'Union doit formuler la demande auprès de la Fédération).

Accompagnant (un forfait de 80€ sera à payer, à l'inscription, à la Fédération pour les petits déjeuners – taxe de séjour et le repas du vendredi soir).

Aux délégués mandatés : Ceux qui accepteraient de partager une chambre, merci de le signaler à la Fédération des DDEN.

Amitiés laïques et fédérales.